

Atelier stratégique (AS) N°1

Missions et Objectifs institutionnels d'une faculté de médecine

-**Professeur Jean MATHIEU** (Auteur principal) Tel : + 1 450 229 42 18 ; Fax : + 1 450 229 34 02

Courriel : jeanmathieu@bellnet.ca

-**Professeur Sahloul ESSOUSSI**, Tel : + 216 73 22 14 11 poste 1213 / + 216 73 21 94 94

Fax : + 216 73 22 48 99 .

Courriel : sahloul.essoussi@ms.tn

Nombre de participants souhaité : 20 à 25

Résumé:

Contexte : L'augmentation exponentielle des connaissances et des techniques au cours de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle a entraîné la spécialisation d'une proportion croissante de médecins. Ce phénomène n'a pas affecté que les praticiens; le corps professoral des facultés s'est aussi de plus en plus spécialisé, ce qui, partout dans le monde, a profondément modifié les facultés de médecine et les programmes d'études qui ont eu progressivement tendance à s'alourdir.

Comme on ne peut augmenter indéfiniment la durée des études, il est devenu nécessaire d'émonder les programmes, les rendre plus efficaces et surtout répartir autrement les enseignements

Ceci est d'autant plus justifiable qu'il n'est plus nécessaire aujourd'hui que les spécialistes aient acquis une formation complète de généraliste avant d'accéder à un cycle de formation en spécialité. Cette conception est à la fois irréaliste et dépassée.

Par contre, il est devenu nécessaire que les généralistes soient mieux formés pour faire face à une bonne partie des besoins de la population

A l'avenir, le défi pour nombre de facultés de médecine sera de :

-concevoir les 1^{er} et 2^{ème} cycle comme un tronc commun habilitant l'ensemble des étudiants à accéder à un 3^{ème} cycle de formation spécifique en médecine générale ou en spécialité.

-créer un programme spécifique de médecine générale de 3^{ème} cycle.

-assumer une responsabilité universitaire complète à l'égard du 3^{ème} cycle de spécialités.

Pour relever avec succès un tel défi, les facultés de médecine devront adopter une démarche cohérente fondée sur une définition claire et précise des missions et des objectifs institutionnels qui en découlent.

Le mot *mission* désigne la responsabilité que la Société ou l'État ou l'Université confie à une Faculté de Médecine et les mots *objectifs institutionnels* désignent la réponse de la Faculté à ces demandes extérieures

But de l'atelier : Faire découvrir par les participants la nécessité et les fondements pédagogiques d'une réforme mettant en place un 3^{ème} cycle de formation spécifique en médecine générale familiale ou en spécialités

Objectifs de l'atelier: Au cours de l'atelier, les participants auront discuté, adopté les principes et décrit les concepts suivants : Missions des facultés de médecine, Besoins de la population, Objectifs institutionnels, Programmes de 3^{ème} cycle, Répercussions sur le tronc commun (1^{er} et 2^{ème} cycles)

Méthode : Atelier en petits groupes, échanges en séance plénière, exposé bref de synthèse